

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 05392 Numéro SIREN : 798 026 340 Nom ou dénomination : A.M. AUDIT EXPERTISE & CONSEIL
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2018 sous le numéro de dépôt B2018/047763

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/047763**
n°de gestion : **2013B05392**
n°SIREN : **798 026 340 RCS Lyon**

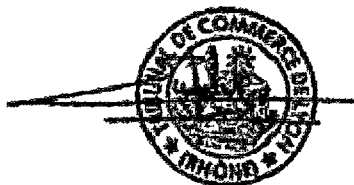
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 23/11/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.M. AUDIT EXPERTISE & CONSEIL - Société par actions simplifiée
7 rue Duphot 69003 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5167677

5167677

47763



Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)



N° 2065-SD
(2018)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01.01.2017 et clos le : 31.12.2017 Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquièmes C), cocher la case ☐

Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquièmes C), cocher la case ☐

Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: AM AUDIT EXPERTISE & CONS Adresse du siège social: 7 RUE DUPHOT

SIRET 79802634000017 le téléphone : 69003 LYON

Adresse du principal établissement: 7 RUE DUPHOT Ancienne adresse en cas de changement:

69003 LYON

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (art. 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

N° SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % Bénéfice imposable à 28 % Déficit 6 571

Bénéfice imposable à 15 %

2 Plus-values PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0% PV exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art. 44 septies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zone franche urbaine ☐ Pôle de compétitivité ☐

Entreprises nouvelles, art. 44 septies ☐ Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) 5 299 Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement souscrire votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse, du professionnel de l'expertise comptable : SAS AM AUDIT EXPERTISE 0437434313 7 RUE DUPHOT 69003 LYON

Nom et adresse, du conseil :

Nom et adresse, du CGA ou du visé conventionné : N° d'agrément du CGA

Identité du déclarant Date 15.05.2018 Lieu : LYON

Qualité et nom du signataire MR MEKADAD PRESIDENT

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Certifié conforme à l'original

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2/4
N° 2065 bis -SD
(2018)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
Montant global brut des distributions ❶	payées par la société elle-même (a) payées par un établissement chargé du service des titres (b)
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ❷	(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ❸	(e)
	(f)
	(g)
	(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ❹	(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)
Montant des revenus répartis ❺	total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) . - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
MR MEKDAL PRESIDENT 1 RUE DU LAC 69003 LYON		2017	28 241				

H DIVERS
NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés a	75 700	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages b		MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

DOCUMENTS DE SYNTHESE ET DE GESTION

BILAN - ACTIF	1
BILAN - PASSIF	2
Détail des postes BILAN - ACTIF	3
Détail des postes BILAN - PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT	5
Détail des postes COMPTE DE RESULTAT	7

DOCUMENTS DE GESTION

ACTIF DETAILLE	9
PASSIF DETAILLE	10
COMPTE DE RESULTAT DETAILLE	11

ANNEXE

1 - Principes, règles et méthodes comptables	13
6-8 - Charges à payer	14

BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE		12	mois	EXERCICE N, CLOS LE			EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT		12	mois	31.12.17			31.12.16
		BRUT	Amort., Provis.	NET	NET		
Capital souscrit non appelé (O)							
ACTIF	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
IMMOBILISE	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 100 00	6 100.00	0.00	0.00		
	Fonds commercial	75 000 00		75 000.00	75 000.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances & acomptes sur immob. incorporelles						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, Matériel & Outill. industriels						
	Autres immobilisations corporelles	30 726.65	18 183.52	12 543.13	14 505.68		
	Immobilisations en cours						
	Avances & acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15.00		15.00			
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 507.55		1 507.55	1 507.55		
TOTAL (I)		113 349.20	24 283.52	89 065.68	91 013.23		
ACTIF	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements						
CIRCULANT	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances & acomptes versés sur commandes						
	CREANCES						
	Clients & comptes rattachés	106 709.14		106 709.14	76 327.55		
	Autres créances	11 146.49		11 146.49	7 261.15		
	Capital souscrit & appelé, non versé						
	DIVERS						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
COMPTES DE REGUL.	Charges constatées d'avance						
	TOTAL (II)	117 855.63		117 855.63	83 588.70		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)						
	Primes de remboursement des obligations (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GENERAL (0 A V)	231 204.83	24 283.52	206 921.31	174 601.93		

BILAN - PASSIF

(Devise : EUR)

		EXERCICE N 31.12.17	EXERCICE N-1 31.12.16
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	10 000.00	10 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	9 759.26	3 189.67
	RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)	-1 270.81	6 569.59
	Subventions d'investissements		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	18 488.45	19 759.26
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	5 963.91	41 245.80
	Emprunts & dettes financières divers	21 168.19	6 951.86
	Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 931.41	36 686.14
	Dettes fiscales et sociales	61 965.63	34 730.81
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 228.06	35 228.06
	Autres dettes	22 175.66	
COMPTE REGUL.	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	188 432.86	154 842.67
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I A V)	206 921.31	174 601.93

**BILAN - ACTIF
DETAIL DES POSTES**

No COMPTE	INTITULE	EXERCICE N 31.12.17 - 12 mois	EXERCICE N-1 31.12.16 - 12 mois
AF	Concessions, brevets et droits similaires - BRUT		
205000	LOGICIELS	6 100.00	6 100.00
	TOTAUX	6 100.00	6 100.00
AG	Amort., Provis. - Concessions, brevets et droits similaires		
280500	AMORT. LOGICIELS	6 100.00	6 100.00
	TOTAUX	6 100.00	6 100.00
AH	Fonds commercial - BRUT		
207000	FONDS COMMERCIAL	75 000.00	75 000.00
	TOTAUX	75 000.00	75 000.00
AT	Autres immobilisations corporelles - BRUT		
218100	INSTAL.AGENCEM.AMENA.DIV.	17 010.00	17 010.00
218300	MAT.BUREAU & MAT.INFORMAT	12 016.65	9 416.65
218400	MOBILIER	1 700.00	1 700.00
	TOTAUX	30 726.65	28 126.65
AU	Amort., Provis. - Autres immobilisations corporelles		
281810	AMORT. INSTAL. AGENCEM.	9 155.11	6 403.11
281830	AMORT. MAT.BUREAU. INFORM	7 328.41	5 517.86
281840	AMORT. DU MOBILIER	1 700.00	1 700.00
	TOTAUX	18 183.52	13 620.97
BD	Autres titres immobilisés - BRUT		
271000	TITRES IMMOBILISES	15.00	
	TOTAUX	15.00	
BH	Autres immobilisations financières - BRUT		
275000	DEPOTS & CAUTION. VERSES	1 507.55	1 507.55
	TOTAUX	1 507.55	1 507.55
BX	Clients & comptes rattachés - BRUT		
411000	CLIENTS BIENS & SERVICES	92 409.13	76 327.55
416000	CLIENTS DOUTEUX OU LITIG.	14 300.01	
	TOTAUX	106 709.14	76 327.55
BZ	Autres créances - BRUT		
444100	ETAT. CICE	9 065.00	5 637.00
445660	TVA AUTRES BIENS/SERVICES	1 463.49	1 624.15
447000	AUTR. IMPOTS TAXES VERST	618.00	
	TOTAUX	11 146.49	7 261.15

**BILAN - PASSIF
DETAIL DES POSTES**

No COMPTE	INTITULE	EXERCICE N 31.12.17 - 12 mois	EXERCICE N-1 31.12.16 - 12 mois
DA	Capital social ou individuel		
101000	CAPITAL	10 000.00	10 000.00
	TOTAUX	10 000.00	10 000.00
DH	Report à nouveau		
110000	REPORT A NOUVEAU CR	9 759.26	3 189.67
	TOTAUX	9 759.26	3 189.67
DU	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		
512000	BANQUE PRINCIPALE	0.00	15 688.04
512200	CREDIT MUTUEL	5 963.91	25 557.76
	TOTAUX	5 963.91	41 245.80
DV	Emprunts & dettes financières divers		
455000	ASSOCIES. CPTES COURANTS	12 361.02	6 951.86
455100	BAYANE. CPTES COURANTS	8 807.17	
	TOTAUX	21 168.19	6 951.86
DX	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000	FOURNIS. BIENS & SERVICES	41 931.41	36 686.14
	TOTAUX	41 931.41	36 686.14
DY	Dettes fiscales et sociales		
421000	PERSONNEL. REMUNERAT.DUES	16 932.94	6 014.16
428200	PERSONNEL.DETTES PROV.C.P	3 948.31	6 492.98
431000	SECURITE SOCIALE	7 410.91	
431100	SECURITE SOCIALE N-1	0.00	1 025.82
437000	CAVEC	1 831.00	
437300	APICIL	2 101.89	
437310	APICIL N-1	937.52	
437500	MUTUELLE	794.19	260.65
438600	CHARG.SOC. A PAYER SUR C.P.	1 499.59	823.41
445510	TVA A DECAISSER	2 821.00	5 998.00
445710	TVA COLLECTEE	17 784.87	12 721.80
445730	TVA COLL A REGULARISER 20%	3 926.68	
445860	TVA/FACTURES NON PARVEN	123.25	
447100	AUTR. IMPOTS TFC TA	1 853.48	1 393.99
	TOTAUX	61 965.63	34 730.81
DZ	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
404000	FOURNISSEURS ACHATS IMMOB	35 228.06	35 228.06
	TOTAUX	35 228.06	35 228.06
EA	Autres dettes		
467000	AUTRES CPTES DEBIT.CREDIT	22 175.66	
	TOTAUX	22 175.66	

COMPTE DE RESULTAT

(Devise : EUR)

		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE		31.12.17	31.12.16
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT			
PRODUITS	Ventes de marchandises		
	(France Export)		
	Production vendue - Biens		
	(France Export)		
	Production vendue - Services	150 410.11	169 613.68
D'EXPLOITATION	(France 150 410.11 Export)		
	CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	150 410.11	169 613.68
	(France 150 410.11 Export)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		6 554.05
	Reprises sur amortissements & provisions, Transfert de charges		
	Autres produits	14.28	5.96
	TOTAL - PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	150 424.39	176 173.69
CHARGES	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (Marchandises)		
	Achats matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stock (Matières premières & approvisionnements)		
	Autres achats et charges externes	48 474.68	58 682.15
D'EXPLOITATION	Impôts, taxes et versements assimilés	1 306.11	-649.98
	Salaires et traitements	74 889.71	80 752.69
	Charges sociales	22 454.02	25 262.74
	Dotations aux amortissements : sur immobilisations	4 562.55	5 159.62
	Dotations aux provisions : sur immobilisations		
	Dotations aux provisions : sur actif circulant		
	Dotations aux provisions : pour risques et charges		
	Autres charges	10.16	92.70
	TOTAL - CHARGES D'EXPLOITATION (II)	151 697.23	169 299.92
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-1 272.84	6 873.77
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

(Devise : EUR)

		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations	2.03	17.74
	Produits autres valeurs mobilières & créances de l'actif immob.		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL - PRODUITS FINANCIERS (V)		2.03	17.74
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		7.92
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL - CHARGES FINANCIERES (VI)			7.92
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		2.03	9.82
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		-1 270.81	6 883.59
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL - PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL - CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)			
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			314.00
TOTAL - PRODUITS (I+III+V+VII)		150 426.42	176 191.43
TOTAL - CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		151 697.23	169 621.84
BENEFICE OU PERTE (total produits - total charges)		-1 270.81	6 569.59

RECAPITULATIF

RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 272.84	6 873.77
OPERATIONS EN COMMUN		
RESULTAT FINANCIER	2.03	9.82
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
PARTICIPATION & IMPOTS SUR LES BENEFICES		-314.00
BENEFICE OU PERTE	-1 270.81	6 569.59

**COMPTE DE RESULTAT
DETAIL DES POSTES**

No COMPTE	INTITULE	EXERCICE N 31.12.17 - 12 mois	EXERCICE N-1 31.12.16 - 12 mois
FI	Production vendue - Services		
706100	PRESTATIONS SERV. 20%	150 410.11	169 613.68
	TOTAUX	150 410.11	169 613.68
FO	Subventions d'exploitation		
740000	SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.		6 554.05
	TOTAUX		6 554.05
FQ	Autres produits		
758000	PROD.DIVERS GESTION COUR.	14.28	5.96
	TOTAUX	14.28	5.96
FW	Autres achats et charges externes		
604000	ACHATS D'ETUDES/PREST SER		2 000.00
605000	ACHATS MATERIELS EQUIPMTS		171.67
606100	ELECTRICITE	1 086.80	612.78
606101	EAU	283.65	317.78
606102	CARBURANT	4 304.81	4 315.35
606300	FOURNITURES D'ENTRETIEN	609.76	1 663.21
606400	FOURNITURES ADMINISTRATI	140.02	
613200	LOCATIONS IMMOBILIERES	6 675.32	6 462.31
613210	LOCATIONS IMMOBILIERES LYON3	17 716.67	16 333.33
614000	CHARGES LOCATIVES & COPRO		261.34
615510	ENTRET. REPAR. MAT. OUTIL		223.33
615520	ENTRET. REPAR. MAT.TRANSF	2 106.26	
615600	MAINTENANCE	2 139.19	7 845.66
616000	PRIMES D'ASSURANCES BURO	983.11	1 725.68
616100	ASSURANCES AXA	260.57	
618500	FRAIS DE COLLOQUES,SEMIN.	200.00	
621100	STAGIAIRES	800.00	2 154.40
622600	HONORAIRES		3 700.00
622700	FRAIS D'ACTES/CONTENTIEUX	701.33	540.08
623000	PUBLICITE	683.97	1 170.36
623100	ANNONCES ET INSERTIONS		409.76
625200	VOYAGES DEPLAC. SALARIES	3 540.20	2 470.49
625600	MISSIONS	191.96	87.33
625700	RECEPTIONS	43.09	34.54
626001	AFFRANCHISSEMENT	74.30	29.66
626002	TELEPHONE ET TELEX	3 229.55	3 592.93
627000	SERVICES BANCAIRES & ASS	1 040.61	951.66
628100	COTISATIONS OEC	1 663.51	1 608.50
	TOTAUX	48 474.68	58 682.15
FX	Impôts, taxes et versements assimilés		
631200	TAXE D'APPRENTISSAGE	514.76	
633300	FORMATION PROFESSIONNELLE	416.35	393.02
635120	TAXES FONCIERES		-1 043.00
635400	DROITS D'ENREG.ET TIMBRES	375.00	
	TOTAUX	1 306.11	-649.98
FY	Salaires et traitements		
641100	SALAIRES. APPOINTEMENTS	75 700.06	79 783.31
641200	CONGES PAYES	-2 544.67	969.38
641400	INDEMNITES/AVANTAG.DIVERS	1 734.32	
	TOTAUX	74 889.71	80 752.69
FZ	Charges sociales		
645100	COTISATIONS A L'URSSAF	13 511.57	14 673.50
645300	COTIS. RETRAITE NON CADRE	5 038.21	4 760.05
645400	COTISATIONS AUX ASSEDI	1 733.99	1 891.53
645500	CHARGES SOC.SUR CONGES PAYES	676.18	823.41
645700	CAVEC	4 456.80	7 324.00
647100	MUTUELLE	172.17	500.65
647500	MEDECINE DU TRAVAIL PHARM	2 164.10	76.60
649000	CICE	-5 299.00	-4 787.00
	TOTAUX	22 454.02	25 262.74
GA	Dotations aux amortissements : sur immobilisations		

**COMPTE DE RESULTAT
DETAIL DES POSTES**

No COMPTE	INTITULE	EXERCICE N 31.12.17 - 12 mois	EXERCICE N-1 31.12.16 - 12 mois
681120	DOT.AMORT.IMMOB.CORPOR. TOTAUX	4 562.55 4 562.55	5 159.62 5 159.62
GE	Autres charges		
658000	CHARG. DIVERSES GESTION COUR. TOTAUX	10.16 10.16	92.70 92.70
GJ	Produits financiers de participations		
760000	PRODUITS FINANCIERS TOTAUX	2.03 2.03	17.74 17.74
GR	Intérêts et charges assimilées		
661600	INTERETS BANCAIRES TOTAUX		7.92 7.92
HK	Impôts sur les bénéfices		
695000	IMPOT SUR LES BENEFICES TOTAUX		314.00 314.00

ACTIF DETAILLE

(Devise : EUR)

Numéro du Compte	NOM DU COMPTE	EXERCICE N, CLOS LE 31.12.17		EXERCICE N-1 31.12.16	
		NET	%	NET	%
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			N/S		N/S
ACTIF IMMOBILISE		89 065.68	43.04	91 013.23	52.13
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		75 000.00	36.25	75 000.00	42.95
Concessions, brevets et droits similaires		0.00	0.00	0.00	0.00
205000	LOGICIELS	6 100.00	2.95	6 100.00	3.49
280500	AMORT. LOGICIELS	-6 100.00	-2.95	-6 100.00	-3.49
Fonds commercial		75 000.00	36.25	75 000.00	42.95
207000	FONDS COMMERCIAL	75 000.00	36.25	75 000.00	42.95
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12 543.13	6.06	14 505.68	8.31
Autres immobilisations corporelles		12 543.13	6.06	14 505.68	8.31
218100	INSTAL.AGENCEM.AMENA.DIV.	17 010.00	8.22	17 010.00	9.74
218300	MAT.BUREAU & MAT.INFORMAT	12 016.65	5.81	9 416.65	5.39
218400	MOBILIER	1 700.00	0.82	1 700.00	0.97
281810	AMORT. INSTAL. AGENCEM	-9 155.11	-4.42	-6 403.11	-3.67
281830	AMORT. MAT.BUREAU. INFORM	-7 328.41	-3.54	-5 517.86	-3.16
281840	AMORT. DU MOBILIER	-1 700.00	-0.82	-1 700.00	-0.97
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 522.55	0.74	1 507.55	0.86
Autres titres immobilisés		15.00	0.01		N/S
271000	TITRES IMMOBILISES	15.00	0.01		N/S
Autres immobilisations financières		1 507.55	0.73	1 507.55	0.86
275000	DEPOTS & CAUTION. VERSES	1 507.55	0.73	1 507.55	0.86
ACTIF CIRCULANT		117 855.63	56.96	83 588.70	47.87
STOCKS			N/S		N/S
AVANCES & ACOMPTES versés sur commandes			N/S		N/S
CREANCES		117 855.63	56.96	83 588.70	47.87
Clients & comptes rattachés		106 709.14	51.57	76 327.55	43.72
411000	CLIENTS BIENS & SERVICES	92 409.13	44.66	76 327.55	43.72
416000	CLIENTS DOUTEUX OU LITIG.	14 300.01	6.91		N/S
Autres créances		11 146.49	5.39	7 261.15	4.16
444100	ETAT. CICE	9 065.00	4.38	5 637.00	3.23
445660	TVA AUTRES BIENS/SERVICES	1 463.49	0.71	1 624.15	0.93
447000	AUTR. IMPOTS TAXES VERST	618.00	0.30		N/S
DIVERS			N/S		N/S
COMPTES DE REGUL.			N/S		N/S
TOTAL ACTIF		206 921.31	100.00	174 601.93	100.00

PASSIF DETAILLE

(Devise : EUR)

Numéro du Compte	NOM DU COMPTE	EXERCICE N, CLOS LE 31.12.17		EXERCICE N-1 31.12.16	
		NET	%	NET	%
CAPITAUX PROPRES		18 488.45	8.94	19 759.26	11.32
Capital social ou individuel		10 000.00	4.83	10 000.00	5.73
101000	CAPITAL	10 000.00	4.83	10 000.00	5.73
Report à nouveau		9 759.26	4.72	3 189.67	1.83
110000	REPORT A NOUVEAU CR	9 759.26	4.72	3 189.67	1.83
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-1 270.81	-0.61	6 569.59	3.76
AUTRES FONDS PROPRES			N/S		N/S
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			N/S		N/S
DETTES		188 432.86	91.06	154 842.67	88.68
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		5 963.91	2.88	41 245.80	23.62
512000	BANQUE PRINCIPALE	0.00	0.00	15 688.04	8.99
512200	CREDIT MUTUEL	5 963.91	2.88	25 557.76	14.64
Emprunts & dettes financières divers		21 168.19	10.23	6 951.86	3.98
455000	ASSOCIES. CPTES COURANTS	12 361.02	5.97	6 951.86	3.98
455100	BAYANE. CPTES COURANTS	8 807.17	4.26		N/S
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		41 931.41	20.26	36 686.14	21.01
401000	FOURNIS. BIENS & SERVICES	41 931.41	20.26	36 686.14	21.01
Dettes fiscales et sociales		61 965.63	29.95	34 730.81	19.89
421000	PERSONNEL. REMUNERAT.DUES	16 932.94	8.18	6 014.16	3.44
428200	PERSONNEL.DETTES PROV.C.P	3 948.31	1.91	6 492.98	3.72
431000	SECURITE SOCIALE	7 410.91	3.58		N/S
431100	SECURITE SOCIALE N-1	0.00	0.00	1 025.82	0.59
437000	CAVEC	1 831.00	0.88		N/S
437300	APICIL	2 101.89	1.02		N/S
437310	APICIL N-1	937.52	0.45		N/S
437500	MUTUELLE	794.19	0.38	260.65	0.15
438600	CHARG.SOC. A PAYER SUR C.P.	1 499.59	0.72	823.41	0.47
445510	TVA A DECAISSER	2 821.00	1.36	5 998.00	3.44
445710	TVA COLLECTEE	17 784.87	8.59	12 721.80	7.29
445730	TVA COLL A REGULARISER 20%	3 926.68	1.90		N/S
445860	TVA/FACTURES NON PARVEN.	123.25	0.06		N/S
447100	AUTR. IMPOTS TFC TA	1 853.48	0.90	1 393.99	0.80
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		35 228.06	17.02	35 228.06	20.18
404000	FOURNISSEURS ACHATS IMMOB	35 228.06	17.02	35 228.06	20.18
Autres dettes		22 175.66	10.72		N/S
467000	AUTRES CPTES DEBIT.CREDIT	22 175.66	10.72		N/S
COMPTE REGUL.			N/S		N/S
ECARTS CONVERSION PASSIF			N/S		N/S
TOTAL PASSIF		206 921.31	100.00	174 601.93	100.00

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

(Devise : EUR)

(Devise : EUR)

Numéro de Compte	NOM DU COMPTE	31.12.17 12 mois EXERCICE N		31.12.16 12 mois EXERCICE N-1		Variation	
		SOLDE	%	SOLDE	%	ABSOLUE	REL.
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-1 272.84	-0.85	6 873.77	4.05	-8 146.61	-118.52
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		150 424.39	100.01	176 173.69	103.87	-25 749.30	-14.62
Production vendue - Services		150 410.11	100.00	169 613.68	100.00	-19 203.57	-11.32
706100	PRESTATIONS SERV. 20%	150 410.11	100.00	169 613.68	100.00	-19 203.57	-11.32
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		150 410.11	100.00	169 613.68	100.00	-19 203.57	-11.32
Subventions d'exploitation			N/S	6 554.05	3.86	-6 554.05	N/S
740000	SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.		N/S	6 554.05	3.86	-6 554.05	N/S
Autres produits		14.28	0.01	5.96	0.00	8.32	139.60
758000	PROD.DIVERS GESTION COUR.	14.28	0.01	5.96	0.00	8.32	139.60
CHARGES D'EXPLOITATION (II)		151 697.23	100.86	169 299.92	99.82	-17 602.69	-10.40
Autres achats et charges externes		48 474.68	32.23	58 682.15	34.60	-10 207.47	-17.39
604000	ACHATS D'ETUDES/PREST.SER		N/S	2 000.00	1.18	-2 000.00	N/S
605000	ACHATS MATERIELS EQUIPMTS		N/S	171.67	0.10	-171.67	N/S
606100	ELECTRICITE	1 086.80	0.72	612.78	0.36	474.02	77.36
606101	EAU	283.65	0.19	317.78	0.19	-34.13	-10.74
606102	CARBURANT	4 304.81	2.86	4 315.35	2.54	-10.54	-0.24
606300	FOURNITURES D'ENTRETIEN	609.76	0.41	1 663.21	0.98	-1 053.45	-63.34
606400	FOURNITURES ADMINISTRATI.	140.02	0.09		N/S	140.02	N/S
613200	LOCATIONS IMMOBILIERES	6 675.32	4.44	6 462.31	3.81	213.01	3.30
613210	LOCATIONS IMMOBILIERES LYON3	17 716.67	11.78	16 333.33	9.63	1 383.34	8.47
614000	CHARGES LOCATIVES & COPRO		N/S	261.34	0.15	-261.34	N/S
615510	ENTRET. REPAR. MAT. OUTIL		N/S	223.33	0.13	-223.33	N/S
615520	ENTRET. REPAR. MAT.TRANSF	2 106.26	1.40		N/S	2 106.26	N/S
615600	MAINTENANCE	2 139.19	1.42	7 845.66	4.63	-5 706.47	-72.73
616000	PRIMES D'ASSURANCES BURO	983.11	0.65	1 725.68	1.02	-742.57	-43.03
616100	ASSURANCES AXA	260.57	0.17		N/S	260.57	N/S
618500	FRAIS DE COLLOQUES,SEMIN.	200.00	0.13		N/S	200.00	N/S
621100	STAGIAIRES	800.00	0.53	2 154.40	1.27	-1 354.40	-62.87
622600	HONORAIRES		N/S	3 700.00	2.18	-3 700.00	N/S
622700	FRAIS D'ACTES/CONTENTIEUX	701.33	0.47	540.08	0.32	161.25	29.86
623000	PUBLICITE	683.97	0.45	1 170.36	0.69	-486.39	-41.56
623100	ANNONCES ET INSERTIONS		N/S	409.76	0.24	-409.76	N/S
625200	VOYAGES DEPLAC. SALARIES	3 540.20	2.35	2 470.49	1.46	1 069.71	43.30
625600	MISSIONS	191.96	0.13	87.33	0.05	104.63	119.81
625700	RECEPTIONS	43.09	0.03	34.54	0.02	8.55	24.75
626001	AFFRANCHISSEMENT	74.30	0.05	29.66	0.02	44.64	150.51
626002	TELEPHONE ET TELEX	3 229.55	2.15	3 592.93	2.12	-363.38	-10.11
627000	SERVICES BANCAIRES & ASS.	1 040.61	0.69	951.66	0.56	88.95	9.35
628100	COTISATIONS OEC	1 663.51	1.11	1 608.50	0.95	55.01	3.42
Impôts, taxes et versements assimilés		1 306.11	0.87	-649.98	-0.38	1 956.09	-300.95
631200	TAXE D'APPRENTISSAGE	514.76	0.34		N/S	514.76	N/S
633300	FORMATION PROFESSIONNELLE	416.35	0.28	393.02	0.23	23.33	5.94
635120	TAXES FONCIERES		N/S	-1 043.00	-0.61	1 043.00	N/S
635400	DROITS D'ENREG.ET TIMBRES	375.00	0.25		N/S	375.00	N/S
Salaires et traitements		74 889.71	49.79	80 752.69	47.61	-5 862.98	-7.26

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

(Suite)

(Devise : EUR)

Numéro de Compte	NOM DU COMPTE	31.12.17 12 mois EXERCICE N		31.12.16 12 mois EXERCICE N-1		Variation	
		SOLDE	%	SOLDE	%	ABSOLUE	REL.
641100	SALAIRES. APPOINTEMENTS	75 700.06	50.33	79 783.31	47.04	-4 083.25	-5.12
641200	CONGES PAYES	-2 544.67	-1.69	969.38	0.57	-3 514.05	-362.50
641400	INDEMNITES/AVANTAG.DIVERS	1 734.32	1.15		N/S	1 734.32	N/S
Charges sociales		22 454.02	14.93	25 262.74	14.89	-2 808.72	-11.12
645100	COTISATIONS A L'URSSAF	13 511.57	8.98	14 673.50	8.65	-1 161.93	-7.92
645300	COTIS. RETRAITE NON CADRE	5 038.21	3.35	4 760.05	2.81	278.16	5.84
645400	COTISATIONS AUX ASSEDIC	1 733.99	1.15	1 891.53	1.12	-157.54	-8.33
645500	CHARGES SOC.SUR CONGES PAYES	676.18	0.45	823.41	0.49	-147.23	-17.88
645700	CAVEC	4 456.80	2.96	7 324.00	4.32	-2 867.20	-39.15
647100	MUTUELLE	172.17	0.11	500.65	0.30	-328.48	-65.61
647500	MEDECINE DU TRAVAIL PHARM	2 164.10	1.44	76.60	0.05	2 087.50	N/S
649000	CICE	-5 299.00	-3.52	-4 787.00	-2.82	-512.00	10.70
Dot.aux amortis.: sur immobilis.		4 562.55	3.03	5 159.62	3.04	-597.07	-11.57
681120	DOT.AMORT.IMMOB.CORPOR.	4 562.55	3.03	5 159.62	3.04	-597.07	-11.57
Autres charges		10.16	0.01	92.70	0.05	-82.54	-89.04
658000	CHARG. DIVERSES GESTION COUR.	10.16	0.01	92.70	0.05	-82.54	-89.04
OPERATIONS EN COMMUN (III - IV)			N/S		N/S		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			N/S		N/S		
Perte supportée ou bénéfice tranféré (IV)			N/S		N/S		
RESULTAT FINANCIER (V - VI)		2.03	0.00	9.82	0.01	-7.79	-79.33
PRODUITS FINANCIERS (V)		2.03	0.00	17.74	0.01	-15.71	-88.56
Produits financiers de participations		2.03	0.00	17.74	0.01	-15.71	-88.56
760000	PRODUITS FINANCIERS	2.03	0.00	17.74	0.01	-15.71	-88.56
CHARGES FINANCIERES (VI)			N/S	7.92	0.00	-7.92	N/S
Intérêts et charges assimilées			N/S	7.92	0.00	-7.92	N/S
661600	INTERETS BANCAIRES		N/S	7.92	0.00	-7.92	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-1 270.81	-0.84	6 883.59	4.06	-8 154.40	-118.46
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			N/S		N/S		
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			N/S		N/S		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)			N/S		N/S		
Particip.salariés aux résultats de l'entr. (IX)			N/S		N/S		
Impôts sur les bénéfices (X)			N/S	314.00	0.19	-314.00	N/S
695000	IMPOT SUR LES BENEFICES		N/S	314.00	0.19	-314.00	N/S
TOTAL PRODUITS (I + III + V + VII)		150 426.42	100.01	176 191.43	103.88	-25 765.01	-14.62
TOTAL CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		151 697.23	100.86	169 621.84	100.00	-17 924.61	-10.57
BENEFICE OU PERTE (produits - charges)		-1 270.81	-0.84	6 569.59	3.87	-7 840.40	-119.34

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 8/09/2014, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|--|----------------|
| - constructions | de 20 à 50 ans |
| - installations techniques, matériel et outillage industriel | de 5 à 10 ans |
| - installations générales, agencements, aménagements div. | de 10 à 20 ans |
| - matériel de transport | de 4 à 5 ans |
| - matériel de bureau | de 5 à 10 ans |
| - mobilier de bureau | de 7 à 10 ans |

METHODES D'EVALUATION DES STOCKS

Les stocks de matières premières, autres approvisionnements et marchandises revendues en l'état sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires d'achat).

Les en-cours de production et les stocks de produits intermédiaires, finis ou résiduels sont évalués au coût de production (coût d'acquisition des matières consommables + charges directes et indirectes de production).

METHODES D'EVALUATION DES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

Néant

AM AUDIT EXPERTISE ET CONSEIL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10 000 €EUROS
SIEGE SOCIAL : 7 Rue Duphot - 69003 LYON
R.C.S. LYON 798 026 340

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit et le Samedi 30 juin à dix-huit heures.

Les associés de la SAS **AM AUDIT EXPERTISE ET CONSEIL** se sont réunis d'un commun accord en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président, au siège social, pour l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Examen et approbation du rapport du Président,
- Examen et approbation des comptes annuels dudit exercice social,
- Affectation des résultats,
- Quitus à donner au Président,
- Approbation du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Les noms des associés présents ou représentés, avec indication du nombre d'actions détenues par chacun d'eux, sont mentionnés sur la feuille de présence, émargée par les membres de l'assemblée lors de leur entrée en séance et qui permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions composant le capital social.

Monsieur Abdelhamid MEKDAD, préside l'assemblée.

Monsieur le Président constate que tous les associés représentant la totalité du capital social sont présents ou représentés, rendant ainsi irrecevable toute action en nullité qui pourrait être déposée par la suite pour irrégularité ou vice de forme dans la convocation de la présente assemblée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire des statuts de la société,
- Un exemplaire de la lettre de convocation du 15 juin 2018,

- Le projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée,
- La feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés,
- Le rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- L'inventaire, le compte de résultat, l'annexe et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

Monsieur le Président déclare que les différents rapports, l'inventaire, le compte de résultat, l'annexe, le bilan, le texte des résolutions ont été tenus au siège social à la disposition des associés, à dater de la convocation de l'assemblée ainsi que tous autres documents et renseignements prévus par les dispositions légales et les règlements et que ces mêmes documents, à l'exclusion de l'inventaire ont été adressés dans les mêmes délais aux associés répondant aux conditions requises et en ayant fait la demande.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Puis, Monsieur le Président donne lecture de son rapport.

RAPPORT DU PRESIDENT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Monsieur et Cher Associé,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Il s'agit du premier exercice social de la Société.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous vous rappelons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes aux règles en vigueur dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices en presumant de la continuité de l'exploitation.

Nous reprenons ci-après successivement les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1) - SITUATION DE LA SOCIETE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le total des produits d'exploitation hors T.V.A. s'est élevé à **150 424.39** Euros et se décompose ainsi :

	31/12/2017	
Vente de services	150 410.11 €	
Subvention d'exploitation		
Autres produits	14.28 €	
Total	150 424.39 €	

Le total des charges d'exploitation s'est élevé à **151 697.23** Euros et se répartit comme suit :

	31/12/2017	
Autres achats et charges externes	48 474.68 €	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 306.11 €	
Salaires et traitements	74 889.71 €	
Charges sociales	22 454.02 €	
Dotations aux amortissements : sur immobilisation	4 562.55 €	
Autres charges	10.16 €	
Total	151 697.23 €	

Il en découle un déficit d'exploitation de 1 272.84 €uros.

Compte tenu des charges financières pour 0 €uros et des produits financiers pour 2.03 €uros, le résultat définitif laisse apparaître un déficit de 1 270.81 €uros.

2) - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2017, lequel s'élève à 1 270.81 €uros au compte "Report à nouveau".

3) - INVESTISSEMENTS

2 600 €.

4) - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'a engagé aucune activité dans ce domaine.

5) - PRISE DE PARTICIPATIONS (Article L.233-6 al. 1 du Code de Commerce)

Aucune prise de participation n'a été effectuée au cours de l'exercice écoulé.

6) - ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES (Article L.233-6 al. 2 du Code de Commerce)

Néant.

7) - DEPENSES NON-DEDUCTIBLES (Article 223 quater du CGI)

La société n'a comptabilisé aucune somme non déductible fiscalement eu égard aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

8) - REMUNERATION DU PRESIDENT

Le Président a perçu une rémunération au cours de l'exercice 2017 d'un montant de 28 241 €.

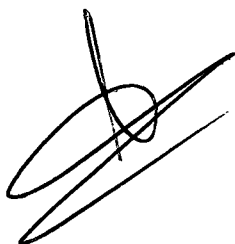
9) - EXERCICE EN COURS - PERSPECTIVES

Pour l'exercice en cours, nous avons une activité qui reste soutenue. Nous devrions obtenir des résultats satisfaisants pour ce deuxième exercice social.

Nous vous demandons d'approuver les comptes et bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que l'affectation du résultat présenté ci-dessus, de donner quitus à votre Président pour sa gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de voter les résolutions soumises à votre approbation.

Fait à Lyon, le 30 juin 2018

Le Président
Mr A. MEKDAL



Après lecture de son rapport, le Président donne la parole aux associés qui auraient des questions à poser ou des observations à formuler.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés donne acte au Président de l'accomplissement des formalités de toute nature préalables à sa réunion et de la mise à la disposition des associés de l'ensemble des documents prévus par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés ayant pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 déclare les approuver sans aucune réserve, ainsi que le bilan arrêté au 31 décembre 2017, lequel fait apparaître un déficit de 1 270.81 Euros, qu'elle décide d'affecter au compte "Report à nouveau".

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, l'assemblée générale des associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même Code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés donne à Monsieur Abdelhamid MEKDAD quitus pour sa gestion relative à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés approuve après lecture le rapport spécial du Président sur les opérations et les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, sauf abstention légale.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-neuf heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le Président.

Le Président
Mr. Abdelhamid MEKDAD

